

# Tournoi Échelle de Chambly - Règles du TEC 2018

---

Le Tournoi Échelle de Chambly de 2018 (le TEC 2018) en est à sa 6<sup>e</sup> édition et est organisé selon les règles de la Fédération québécoise des échecs (FQE). Ces règles s'appliquent durant tout le tournoi et pour chaque partie, sauf pour les règles spécifiques du TEC suivantes qui ont préséance :

## Règle 1 – Caractéristiques du TEC 2018

1.1 Le TEC 2018 est considéré comme le **Championnat annuel du club d'échecs de Chambly**. Le gagnant obtient le titre de «**HI-TEC 2018**».

1.2 **Nombre de rondes : 7**. Il faut avoir joué un minimum de **4** rondes pour être admissible aux prix (voir la Règle 5).

1.3 Le TEC 2018 a lieu dans le cadre des activités régulières du mercredi soir du club d'échecs de Chambly, du 14 février au 2 mai inclusivement et est disputé en 3 étapes :

1.3.1 **Étape 1** : les 14 et 21 février (2 rondes).

1.3.2 **Étape 2** : les 14, 21 et 28 mars (3 rondes).

1.3.3 **Étape 3** : les 25 avril et 3 mai (2 rondes).

1.4 **Cadence** : parties lentes (classiques) de 90 minutes pour le mat + 30 secondes d'incrémentation par coup.

### 1.5 Horaire de chaque ronde:

16h00 : Fin des inscriptions via Facebook ou  
par courriels à [echecsambly@outlook.com](mailto:echecsambly@outlook.com))

18h15 - 19h00 : Inscriptions sur place ou  
par téléphone au centre des aînés au (450) 447-5550

19h15 (ou dès que les appariements sont prêts) jusqu'à environ 23h00 : Parties.

1.6 **Coût de participation** : 3\$ par partie jouée payable lors de l'inscription à la ronde, mais les membres VIP du club jouent gratuitement, sans limite du nombre de parties jouées (jusqu'au maximum de rondes du tournoi).

1.7 **Les parties sont cotées**, selon la cote des parties «Lentes», auprès de la FQE, mais les résultats sont transmis à la FQE seulement à la fin du tournoi. N.B. : la FQE utilisera la cote courante de chaque joueur à la fin du tournoi pour calculer la nouvelle cote et non la cote initiale lors de l'inscription du joueur au TEC.

1.8 **Arbitre, Germain Laplante. Directeur du tournoi, Raymond Dubreuil**. Ceux-ci peuvent participer au tournoi en tant que joueurs. Si l'un des deux est relié à une situation nécessitant l'intervention de l'arbitre, l'autre prendra la décision.

# Tournoi Échelle de Chambly - Règles du TEC 2018

---

## Règle 2 - Admissibilité d'un joueur

Pour participer au TEC 2018 un joueur doit répondre aux critères suivants :

- 2.1 Être membre en règle du Club d'échecs de Chambly
- 2.2 Être membre en règle de la Fédération québécoise des échecs (FQE)
- 2.3 Avoir payé le coût de participation pour la ronde (avant la partie), sauf pour les membres VIP du club, pour qui chaque ronde est gratuite.

## Règle 3 – Appariements et classement sur l'Échelle

- 3.1 **L'Échelle** est le classement cumulatif des joueurs. Elle est sous la responsabilité du directeur du tournoi. Lors de la première ronde, l'Échelle est construite à partir de la cote FQE (Lente) de chacun des joueurs inscrits pour cette première ronde. Lors des rondes suivantes, les nouveaux joueurs seront classés selon la règle des nouveaux venus (Section 3.2).
- 3.2 **Nouveaux venus** : la cote FQE (Lente) est la clé pour le classement sur l'Échelle des nouveaux joueurs qui s'inscrivent au TEC.
  - 3.2.1 Un nouveau venu est classé, selon sa cote FQE, derrière le joueur actif (selon la règle 4.2) le plus bas sur l'échelle avec une cote supérieure à la sienne. Si un nouveau venu a une cote supérieure à tous les joueurs actifs, alors il sera classé immédiatement au 4<sup>e</sup> rang des joueurs toujours actifs. Le joueur occupant le rang sur l'échelle associé au nouveau venu, et tous les joueurs suivants sont décalés d'un rang sur l'échelle. Un joueur nouveau venu sans cote est considéré comme ayant une cote de 1100 afin d'établir son classement initial sur l'échelle, s'il y a lieu.
  - 3.2.2 S'il y a plus d'un joueur nouveau venu à une ronde avec la même cote, ces nouveaux joueurs sont inscrits au rang prévu selon le paragraphe 3.2.1, mais en ordre d'inscription, le premier inscrit en premier.
- 3.3 **Appariements des joueurs** : Pour chacune des rondes, incluant la 1<sup>re</sup> ronde, l'Échelle est utilisée pour les appariements selon les règles suivantes :
  - 3.3.1 Le joueur qui occupe le 1<sup>er</sup> rang sera apparié avec le premier joueur disponible pour jouer cette ronde qui le suit sur l'Échelle et contre qui il n'a pas joué au cours des 3 rondes précédentes. Une fois le 1<sup>er</sup> joueur apparié, l'appariement se poursuit de la même façon avec le joueur suivant dans l'Échelle qui n'a pas encore été apparié.
  - 3.3.2 Si deux joueurs au bas de l'Échelle ne peuvent être appariés, car ils ont joué ensemble au cours des 3 rondes précédentes, alors le directeur du tournoi essaiera d'apparier à nouveau les 4 derniers joueurs de l'Échelle

# Tournoi Échelle de Chambly - Règles du TEC 2018

---

pour éviter que deux d'entre eux se rencontrent deux rondes de suite. S'il n'est pas possible de respecter la règle de non-appariement de joueurs ayant été appariés ensemble au cours des 3 dernières rondes, alors cette règle ne s'appliquera pas et des joueurs ayant joué ensemble lors de ces rondes précédentes seront malgré tout appariés ensemble selon le meilleur jugement de l'arbitre. Cette décision sera sans appel.

**3.3.3 Couleur des pièces :** L'arbitre décide de la couleur des pièces des joueurs appariés selon les règles d'alternance des couleurs utilisées dans un tournoi suisse régulier. Normalement, un joueur ne peut jouer avec la même couleur lors de trois parties de suite. Toutefois, si deux joueurs appariés ont déjà joué deux fois de suite avec la même couleur, alors la couleur sera tirée au sort par l'arbitre et l'un des joueurs devra jouer avec la même couleur que lors des deux rondes précédentes. D'autre part, lorsque deux joueurs qui ont été appariés ensemble lors d'une ronde précédente sont de nouveau appariés ensemble, alors on alterne les couleurs de la dernière rencontre entre eux, sans tenir compte des couleurs de la ronde précédente de chaque joueur, et cette alternance a préséance, même si un joueur se trouve à jouer une longue suite de rondes avec la même couleur. En cas de difficultés, la décision se prendra toujours selon le jugement de l'arbitre, mais dans tous les cas, les joueurs appariés devront rester appariés ensemble. Cette décision de l'arbitre sera sans appel.

**3.3.4 Classement selon les résultats de la partie :**

Le gagnant d'une partie contre un adversaire qui occupe un rang supérieur sur l'échelle prend le rang de cet adversaire et celui-ci perd un rang, décalant possiblement les joueurs suivants.

Le perdant d'une partie perd toujours un rang, même s'il joue contre un adversaire qui occupe un rang plus élevé sur l'Échelle.

Lorsque la partie est nulle, chaque joueur garde son rang sur l'Échelle.

Lorsque qu'un joueur du haut du classement perd un rang, alors les joueurs suivants peuvent aussi être décalés d'un rang.

**3.3.5 Bye d'un point :**

S'il y a un nombre impair de joueurs lors de l'appariement d'une ronde, le joueur occupant le dernier rang sur l'échelle n'est pas apparié. Il gagne un point par défaut (Bye d'un point) et il gagne aussi un rang sur l'échelle, après que le nouveau classement ait été établi suite aux parties jouées (voir la règle 3.3.4). Il déloge alors le joueur devant lui sur l'échelle qui perd un rang. Un joueur ne peut avoir qu'un seul Bye d'un point durant tout le tournoi. Si une situation se présente à nouveau pour un joueur (nombre impair et dernier sur l'échelle), alors le Bye d'un

# Tournoi Échelle de Chambly - Règles du TEC 2018

---

point est donné au prochain joueur précédent sur l'échelle qui n'a pas eu de Bye dans les rondes précédentes.

Un tel Bye d'un point ne peut être donné à un joueur :

- a) qui a été inactif (voir règle 4.2),
- b) qui occupe un des 4 premiers rangs sur l'échelle,
- c) qui est sans cote lors de son inscription.

La décision finale d'attribution d'un tel Bye d'un point demeure celle de l'arbitre et du directeur qui s'assureront du moindre impact sur le classement final et les chances de prix des participants. Dans un tel cas, un joueur ayant déjà obtenu un Bye pourrait alors en obtenir un autre. Cette décision sera sans appel.

**3..3.6 Bye d'un ½ point :** Dans ce tournoi, il ne peut y avoir de Bye d'un ½ point si un joueur ne peut être présent, même s'il prévient l'arbitre de son absence.

**3.4 Retard d'un joueur :** Un joueur peut s'inscrire à une ronde en avisant l'arbitre qu'il sera en retard et la partie débutera contre le joueur apparié, avec l'horloge du retardataire mise en marche au début de la ronde.

**3.5 Arrangement pour jouer en dehors de l'horaire établi :**

L'arbitre peut permettre, à sa seule discrétion, un arrangement, entre deux joueurs inscrits à une ronde et appariés ensemble, pour jouer la partie à un autre moment et à un autre endroit, que l'arbitre soit présent ou non lors de la partie. Celle-ci doit être jouée au plus tard 4 jours après la date prévue pour la ronde. Néanmoins, il faut une très bonne justification pour qu'un tel arrangement soit accepté. Un joueur (ou l'arbitre) ne peut être contraint d'accepter un arrangement qui ne lui convient pas et alors la partie doit être jouée dans le cadre habituel et au moment prévu pour la ronde. Par contre, lors de la dernière ronde, un tel arrangement est souhaitable si l'un des meneurs (3 premiers) n'est pas disponible pour une raison valable acceptée par l'arbitre au moment régulier auquel la ronde doit se jouer. Pour cette ronde finale, l'arbitre (ou le directeur du tournoi si l'arbitre n'est pas disponible) doit être présent.

**3.6 À compter de la 5<sup>e</sup> ronde,** un joueur qui ne pourrait réussir à jouer le nombre minimum de 4 parties pour être admissible aux prix (Règle 5), en tenant compte qu'il jouerait toutes les rondes restantes, ne peut être apparié à l'un des joueurs occupant les 3 premiers rangs de l'échelle. Il sera apparié normalement, selon la Règle 3.3, mais avec un joueur occupant l'un des échelons inférieurs au 3<sup>e</sup>.

# Tournoi Échelle de Chambly - Règles du TEC 2018

---

## Règle 4 - Disponibilité d'un joueur

- 4.1 Un joueur admissible selon la règle 2 peut participer au nombre de rondes qu'il désire selon sa disponibilité, soit une seule ronde jusqu'à un maximum du nombre de rondes prévues au tournoi.
- 4.2 **Pénalité de non-disponibilité et joueurs inactifs :**
- 4.2.1 Un joueur non disponible durant 3 rondes consécutives est considéré comme un joueur inactif et il régresse d'un rang sur l'échelle pour les appariements de la ronde suivante et ainsi de suite à chaque absence consécutive additionnelle. Ainsi une absence de 4 rondes consécutives aura fait perdre deux rangs au joueur absent, etc. Si un joueur revient après une absence de plus de 3 rondes, il est considéré en tant que joueur actif à nouveau et les appariements sont faits en fonction de son plus récent rang sur l'échelle. De plus, ce joueur ne pourra être considéré pour un Bye d'un point lors des appariements suivants jusqu'à la fin du tournoi.
- 4.2.2 Un joueur inactif, pénalisé par la perte d'un rang à cause de sa non-disponibilité, ne peut perdre plus d'un rang lors d'une même ronde, sauf lorsque les joueurs précédents sont décalés à cause de la défaite d'un joueur d'un rang supérieur (voir règle 3.3.4) ou par l'arrivée d'un nouveau joueur à un rang supérieur (voir règle 3.2).
- 4.3 **Lors de la ronde finale, les joueurs qui occupent les trois premiers échelons de l'Échelle doivent être disponibles pour jouer cette ronde**, ou s'entendre avec le joueur apparié et avec l'arbitre pour céder la partie en fonction de la règle 3.5, sinon les joueurs absents perdront un rang au classement.

Par exemple, un match organisé après le mercredi soir doit se jouer dans les 4 jours suivant la fin de la 9e et dernière ronde du tournoi, (voir règle 3.5) soit le dimanche suivant au plus tard, sinon, le joueur qui n'est pas disponible perd un rang au classement. Un tel match n'est permis que pour les parties impliquant l'un ou l'autre des 3 premiers joueurs au classement et seulement pour la dernière ronde. Si un des 3 meneurs indique d'avance sa non disponibilité pour la dernière ronde et pour un match organisé, les appariements de la dernière ronde seront faits en tenant compte de l'absence de ce joueur, et celui-ci perdra un rang au classement. Si un meneur (3 premiers rangs) n'avise pas d'avance de son absence (avant la fin de l'inscription de la 9e ronde), aucune tentative pour organiser un match selon les appariements prévus initialement ne sera faite et de nouveaux appariements seront refaits à la fin de l'inscription de la dernière ronde comme habituellement. Ce joueur perd automatiquement un rang.

# Tournoi Échelle de Chambly - Règles du TEC 2018

---

## Règle 5 - Prix remis

- 5.1 Les prix, au montant total de 300\$, sont remis dans l'ordre de présentation des prix de la section suivante. Chaque joueur ne peut gagner qu'un seul prix et chacun de ses prix suivants revient au prochain joueur admissible pour ce prix. D'autres prix pourraient s'ajouter, en plus ou en remplacement de ceux mentionnés à la section suivante, si le financement obtenu par le club le permet et que ces prix sont entérinés par une décision du Conseil d'Administration (C.A.) du club d'échecs de Chambly.
- 5.2 Il faut avoir joué un minimum de 4 rondes (parties) pour être admissible à l'un des prix suivants selon les résultats sur l'Échelle après la dernière ronde du tournoi :
- 5.2.1 **Gagnant** : le joueur en 1ère place sur l'Échelle, le «**HI-TEC 2018**»  
Prix:  
a) Trophée du Champion HI-TEC 2018 de Chambly, où son nom sera gravé, et qu'il pourra conserver jusqu'à la fin de la saison suivante.  
b) Un montant de 75 \$.
- 5.2.2 **Deuxième** : le joueur en 2ème place sur l'Échelle (Vice-champion)  
Prix: Un montant de 50 \$.
- 5.2.3 **Troisième** : le joueur en 3ème place sur l'Échelle  
Prix: Un montant de 25 \$.
- 5.2.4 **Prix du meilleur résultat cumulatif**  
Si plusieurs joueurs sont à égalité pour le prix, le 1<sup>er</sup> bris d'égalité est le pourcentage de points obtenus vs le nombre de parties jouées. Si l'égalité persiste, le 2<sup>e</sup> bris d'égalité est le résultat de chacun des joueurs à égalité après le 1<sup>er</sup> bris vs les autres joueurs encore à égalité, avec celui ayant le plus haut pointage devenant le gagnant. Si l'égalité persiste, il y a tirage au sort parmi les joueurs encore à égalité après le 2<sup>e</sup> bris.  
Prix: Un montant de 25 \$.
- 5.2.5 **Prix de performance / Meilleur pourcentage** :  
Prix pour le meilleur ratio des points sur le nombre de parties jouées. Si plusieurs joueurs sont à égalité pour ce prix, il y a tirage au sort.  
Prix: Un montant de 25 \$.

# Tournoi Échelle de Chambly - Règles du TEC 2018

---

## 5.2.6 **Prix de performance / Meilleur < 1600 (et > 1399) :**

Prix pour le meilleur résultat cumulatif des joueurs cotés moins de 1600, mais de plus de 1399. Si plusieurs joueurs sont à égalité pour ce prix, le bris d'égalité se fait comme indiqué à la section 5.2.4

Prix: Un montant de 25 \$.

## 5.2.7 **Prix de performance / Meilleur < 1400 (et > 1199) :**

Prix pour le meilleur résultat cumulatif des joueurs cotés moins de 1400, mais de plus de 1199. Si plusieurs joueurs sont à égalité pour ce prix, le bris d'égalité se fait comme indiqué à la section 5.2.4

Prix: Un montant de 25 \$.

## 5.2.8 **Prix de performance / Meilleur < 1200 ou sans cote :**

Prix pour le meilleur résultat cumulatif des joueurs cotés moins de 1200 ou sans cote. Si plusieurs joueurs sont à égalité pour ce prix, le bris d'égalité se fait comme indiqué à la section 5.2.4

Prix: Un montant de 25 \$.

## 5.2.9 **Prix d'assiduité :**

Prix pour le plus de parties jouées. Si plusieurs joueurs sont à égalité pour ce prix, il y a tirage au sort.

Prix: Un montant de 25 \$.